

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire

Tarif : 80 €

Gratuit pour les universitaires et les étudiants

NOM :

PRÉNOM :

QUALITÉ :

ADRESSE :

COURRIEL :

Inscription payante (80 €)

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agence comptable de l'Université de Lorraine

Règlement en espèces

Règlement par virement bancaire (coordonnées bancaires transmises sur demande)

Inscription gratuite sur présentation d'un justificatif (copie de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle)

Bulletin d'inscription à nous retourner à ifg-contact@univ-lorraine.fr ou Institut François Gény, 13 place Carnot, C.O.70026, 54035 Nancy cedex



L'Institut François Gény vous propose

7^E JOURNÉE FRANCO-BELGE DE DROIT PÉNAL

LE FINANCEMENT DU TERRORISME

sous la direction scientifique de Delphine Brach-Thiel

Vendredi 20 avril 2018
Amphi AR06

9h30-17h00

Faculté de Droit,
Sciences économiques et Gestion
13 place Carnot 54035 Nancy

Renseignements :
ifg-contact@univ-lorraine.fr
ou 03.72.74.20.55

Suivez l'Institut François Gény
<http://ifg.univ-lorraine.fr/>
Également sur Facebook et Twitter

09h30 Accueil des participants

Fabrice Gartner, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy

Frédéric Géa, Directeur de l'Institut François Gény (EA7301)

PREMIÈRE SÉANCE

*sous la présidence de Frédéric Stasiak,
Professeur à l'Université de Lorraine*

09h40 Propos introductifs

Delphine Brach-Thiel, Maître de conférences-HDR à l'Université de Lorraine

Gilbert Thiel, Ancien premier juge d'instruction au TGI de Paris, affecté à la section anti-terroriste

10h00 Le terrorisme et son financement : une analyse de terrain

Raphaël Malagnini, Parquet fédéral belge, expert en financement du terrorisme

10h30 Pause-café

LE CADRE LÉGISLATIF

*sous la présidence de Jean-François Seuvic,
Professeur à l'Université de Lorraine*

10h50 Le cadre législatif international et européen en matière du financement du terrorisme

Daniel Flore, Professeur à l'ULiège, Directeur général au SPF Justice

Les incriminations du financement du terrorisme en droit français

Julie Alix, Professeur à l'Université de Lille

Les incriminations du financement du terrorisme en droit belge

Patrick Thevissen, Assistant à l'ULiège, Avocat au Barreau d'Eupen

Discussion

12h10 Déjeuner libre

13h20 Keynote speech

*Nathalie Griesbeck, Députée européen,
Présidente de la Commission spéciale du Parlement européen pour la lutte contre le terrorisme*

**LA DÉTECTION ET LA RECHERCHE
DU FINANCEMENT DE TERRORISME**

*sous la présidence de Bruno Py,
Professeur à l'Université de Lorraine*

13h50 La politique du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le domaine de la lutte contre le financement terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Présentation de l'initiative mise en place dans les Balkans

Laurent Goncalves, Diplomate, coordonnateur du pôle de lutte contre la criminalité organisée en Europe du Sud-est

La difficulté de la lutte contre le financement du terrorisme.

L'exemple des armes légères et de petit calibre en provenance des Balkans utilisées dans les attentats commis en France entre 2014 et 2017

Philippe Félix-Uncanin, Commissaire de police, doctorant à l'Université de Lorraine

Le financement du terrorisme et les crypto-monnaies : quels enjeux ?

Vanessa Franssen, Chargée de cours à l'ULiège, Chercheuse affiliée à la KU Leuven

Discussion

15h10 Pause-café

MESURES PRÉVENTIVES

*sous la présidence d'Adrien Masset,
Professeur extraordinaire à l'Université de Liège*

15h30 La lutte contre le financement du terrorisme par les professionnels : le cas du banquier

Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences-HDR à l'Université de Strasbourg

Le gel des avoirs

Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

16h10 Propos conclusifs

Jean-Marie Brigant, Maître de conférences à Le Mans Université